

Programme Personnalisé de Réussite Educative

Définition : Les PPRE sont des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté mis en place par une équipe pluridisciplinaire. Ces dispositifs visent entre autre à prévenir le redoublement ou à l'accompagner quand il n'a pas pu être évité. Ils ciblent plus particulièrement la maîtrise de la langue, les mathématiques et les conduites sociales (Voir Bulletin Officiel n°31 du 1er septembre 2005).

Pour l'enfant:

Né le:

Classe:

Ecole:

Directeur(trice) :

Enseignant(e):

Description des difficultés :

Aides proposées :

- En classe :
- Dans l'école :
- Par le RASED :
- A dominante pédagogique
- A dominante rééducative
- Suivi psychologique
- A l'extérieur de l'école :

Proposition faite aux parents (ou responsable légal) et à l'enfant le :

Commentaires :

Aide dans la classe

Objectifs à atteindre :

Organisation pédagogique (pédagogie différenciée, aide individualisée, tutorat par un pair...):

Fréquence :

Modalités d'évaluation :

Aide dans l'école

Objectifs à atteindre :

Aménagements nécessaires (du temps de l'enfant, des locaux , du matériel . . .) :

Personnes concernées :

Modalités d'évaluation :

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE
Circonscription de Thouars

Projet d'aide

Responsable de l'aide:

Moyens d'investigation utilisés:

Synthèse de l'analyse du problème et de l'indication d'aide posée par le RASED:

PROJET

Fréquence:

Calendrier:

Modalités d'évaluation: -RASED:
-classe:

Date :

Aide à l'extérieur de l'école

- CMPP
- UMPEA
- Orthophoniste
- Autre :

Type d'aide apportée :

Responsable de l'aide :

Fréquence :

Synthèse, le

Synthèse, le

Synthèse, le